DOUZIÈME ANNÉE. — N° 286 1er DECEMBRE 1908 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES

L'ÉCHO
DU
MERVEILLEUX
REVUE BI-MENSUELLE

L'AFFAIRE STEINHEIL ET LES VOYANTES

Vers la fin du mois de juin dernier, je dis à notre directeur :

« — L'affaire Steinheil devient de jour en jour plus mystérieuse. Les journalistes n'y comprennent rien. La magistrature et la police ne peuvent ou ne veulent rien nous en apprendre. Si l'*Echo*, qui consulte les voyantes sur tous les événements qui passionnent l'opinion publique, leur demandait leur opinion sur celui-là ? »

Une heure après, je commençais mes démarches.

Trois devineresses, on s'en souvient, répondirent aux questions que je leur posai concernant le drame du passage Ronsin. Elles me firent, de cette tragédie, des récits qui diffèrent sans doute sur un certain nombre de points. Mais, et cela est digne d'être retenu, elles s'accordèrent à déclarer, d'une façon formelle, que nous nous trouvions en présence d'une tragédie domestique.

Des déclarations que j'enregistrai ainsi, une partie seulement fut publiée dans notre numéro du 1er juillet. Nous en retranchâmes, en effet, pour des raisons faciles à deviner, tout ce qui pouvait avoir un caractère désobligeant à l'égard de personnes dont rien ne permettait alors de suspecter l'honorabilité, et notamment de Mme Steinheil.

Voici l'interview de Mme Debora, telle qu'elle fut publiée dans notre numéro du 1er juillet :

« — *Vous voudriez peut-être savoir, me demande-t-elle, pourquoi les assassins du passage Ronsin ne sont pas encore arrêtés?*

— *Justement !...*

— *Eh bien, c'est très simple : c'est parce qu'il n'y a pas d'assassins !*

— *Comment, il n'y a pas d'assassins !*

— *Ecoutez, et vous comprendrez...* »

Mme Debora, le visage caché dans ses mains, poursuit, d'une voix un peu traînante, mais nette :

« — *Minuit environ... Dans la maison du peintre, à part les occupants habituels, je vois... je vois... une personne étrangère... Soudain, un bruit inquiète M. Steinheil qui se dispose à se coucher... Il quitte sa chambre pour aller se rendre compte de la cause de ce bruit... Le voici qui se trouve face à face avec la personne étrangère...*

« *J'entends une discussion violente... Toutes les personnes présentes y prennent part... L'une d'elles se rend dans la chambre qu'occupe Mme Japy, la belle-mère du peintre... Cette personne et Mme Japy discutent avec animation. De vifs propos sont échangés... Des paroles blessantes s'entrecroisent... Voici que la vieille dame est saisie par son interlocuteur, qu'une parole trop vive a rendu furieux... Il secoue rudement la vieille dame, puis il la quitte pour aller retrouver les autres...*

« *Mais sa brusquerie coûtera la vie à Mme Japy.*

Je la vois qui se débat un peu... elle étouffe... son râtelier s'est décroché, et il l'étrangle... la vieille dame rend le dernier soupir...

« *Pendant cette courte agonie, M. Steinheil, que cette scène violente et imprévue a profondément ému, s'affaise lourdement... Il est mort foudroyé... Une embolie...*

« *Sa femme, accablée, hébétée par ce drame, ne dit rien... L'étranger s'empare d'elle... il la ligotte sur son lit... il la bâillonne... Puis, il va partout, il retourne tout dans la maison...*

« *Il sort maintenant, abasourdi...*

— *A-t-il volé?*

— *Oh! non, répond avec force la voyante.*

— *Sera-t-il arrêté?*

— *Non...*

— *On ne le connaîtra jamais?*

— *Si... la police...*

— *Alors?...*

— *Il se produit une intervention... une personne très, très puissante qui ordonne le silence en faveur de l'étranger, qui n'est pas un assassin, mais une victime de la fatalité...* »

La scène tragique fut-elle, jusque dans ses moindres détails, telle que Mme Débora me la décrivit ?

Nous n'en savons rien encore. L'instruction, qui vient d'être confiée à un nouveau juge, nous fixera peut-être à ce sujet. Ce que l'on peut dire dès maintenant, c'est que Mme Debora semble bien avoir eu la prescience, sinon des détails matériels sur lesquels nous ne savons rien encore, du moins sur la cause initiale, sur le mobile véritable du crime. Tous les bruits qui courent depuis quelques jours, toutes les révélations que nous font à chaque instant les journaux, tous les demi-aveux, toutes les réticences même dont ils se font l'écho, et surtout les déclarations, que vous avez lues, faites à un de nos confrères par M. Borderel, le châtelain des Ardennes, laissent entrevoir ce qui, dans l'âme de Mme Steinheil, a dû se passer, et permettent de supposer que le drame du passage Ronsin peut bien être, en effet, une effroyable tragédie domestique.

Tragédie domestique, m'avait dit Mme Debora. Tragédie domestique, me dit à son tour Mme Ana-El, la devineresse par les chiffres, dont, le 1er juillet, nous faisions connaître la réponse :

« *Assassinat qui n'en est pas un, commis, sans aucune préméditation, par deux personnes qui furent, elles aussi, des victimes, des victimes de la fatalité.* »

Tragédie domestique, écrivit à son tour Mlle Trinchant, sous la dictée d'un « esprit », celui du » père Carlier », qui, après tout, n'est peut-être que la personnalité seconde du jeune médium. Voici ses déclarations, telles que je les reproduisis il y a cinq mois :

« — *Le drame du passage Ronsin, assure le « père Carlier », est tout à fait étrange. Il ne faut accuser personne, car c'est la fatalité qui a tout fait. Au cours d'une scène tellement violente que les meurtriers ne sauraient être rendus responsables de leurs actes, scène à laquelle prirent part un certain nombre de personnes, l'une des victimes du drame aurait d'abord trouvé la mort. Loin de calmer les assistants, cet accident fatal les exaspéra... La violence de la discussion s'accrut encore...*

« *Dans un coin, deux adversaires exaspérés allaient en venir aux mains. L'un s'empara d'une corde qui liait ensemble deux toiles non vendues lors de l'exposition des œuvres du peintre, et, s'en servant comme il eût fait d'un fouet, en frappa son interlocuteur à la face. Par malheur, la corde s'enroula autour du cou de ce dernier, qui se débattit... L'autre, croyant que son adversaire avait l'intention de lui arracher la corde des mains, tira à lui... Quelques secondes de lutte, et un deuxième cadavre gisait à quelques mètres du premier.*

« *Ce nouvel accident fit renaître le calme...*

Et pour cause, car — mais, pour les motifs plus haut indiqués, j'avais cru devoir taire les noms — le « père Carlier » me nomma les acteurs de la scène, lesquels, selon lui, étaient seulement au nombre de *trois*, à savoir : M. Steinheil, Mme Japy et Mme Steinheil.

J'avais bien raison de le dire au début : les récits des voyantes diffèrent. Ils diffèrent même essentiellement en ce qui concerne les péripéties

du drame. Par contre, et je le fis observer dès le 1er juillet, les trois devineresses interrogées ont attribué au crime le même mobile, et elles l'ont, toutes trois, nettement qualifié de tragédie passionnelle, de tragédie domestique.

Or, pour nous, c'est là tout l'essentiel ; et, si l'avenir, comme cela semble probable, ne dément pas ce point important des déclarations que m'ont faites les voyantes, nous aurons une preuve de plus que la conception que nous nous faisons de leurs facultés est rationnelle et juste.

Nous croyons, en effet, que les voyantes ne *voient* pas réellement ; qu'il est impossible, même à une extra-lucide, de voir, avec les yeux de l'âme, une scène qui se déroule, un geste qu'on fait, comme elle les verrait avec les yeux du corps. Nous pensons, au contraire, que, grâce à une faculté spéciale, rare et merveilleuse, elles *sentent* ce que d'autres ne sentent pas.

Nous croyons que, lorsqu'on prononce un nom devant une de ces sensitives qu'on appelle des voyantes, nom de personne ou nom de lieu, elle est mystérieusement influencée ; qu'elle éprouve une sensation particulière qui la renseigne et lui laisse, parfois, entrevoir, pressentir la vérité. Ainsi une mère, par un instinct secret, devine, pressent que son enfant va être malade, sans qu'il lui soit possible de déterminer la nature du mal dont il sera atteint. Ainsi encore certaines personnes, à l'approche d'un orage, et alors qu'aucun signe extérieur ne laisse prévoir qu'il pourra éclater, éprouvent un malaise.

Cette sensation, les voyantes l'interprètent sans doute selon leur tempérament particulier et les idées qui leur sont propres. Cela expliquerait que, si elles sont souvent d'accord sur le fond, elles diffèrent généralement quant aux détails.

Pour tout dire d'un mot, les voyantes ont, selon nous, la prescience de la vérité dans ses lignes générales et non dans ses moindres parties. Elles *sentent* que tel événement a, a eu ou aura lieu ; elles ne le *voient* pas se produire.

GEORGES MEUNIER.

COMMENT JE ME SUIS RÉVÉLÉ "SOURCIER"

(Suite. Voir les numéros des 15 octobre et 1er novembre.)

En attendant que les circonstances me permettent de renouveler et de compléter mes expériences, il me reste à confronter les conclusions provisoires que j'ai tirées de mes constatations, avec les observations et les hypothèses d'autrui.

***

Deux mots d'abord sur l'historique de la question.

Les anciens ignoraient les propriétés de la baguette. Du moins n'est-il fait mention, dans aucun des monuments de l'antiquité latine ou grecque qui sont venus jusqu'à nous, d'un procédé analogue à celui qui nous occupe pour la recherche des sources. La Bible n'en parle pas davantage — à moins qu'on ne veuille assimiler le bâton d'Aaron à la fourchette de bois du *sourcier*.

C'est, semble-t-il, vers le milieu du XVe siècle, que l'usage de la baguette commence à se répandre. Encore n'est-elle alors employée que par les mineurs pour reconnaître le voisinage de nappes d'eau.

C'est deux siècles plus tard, en 1631, qu'un jésuite allemand, le Père Kircher, consacre, pour la première fois, une étude un peu approfondie à la question. D'après lui, quand l'expérimentateur passe à proximité d'une source, les vapeurs invisibles qu'elle dégage imprègnent le bois de la baguette et, en augmentant son poids, lui font perdre son équilibre.

Vers la même date, un certain baron et une certaine baronne de Beausoleil s'acquirent une grande réputation en découvrant de nombreuses mines et de nombreuses sources. Cela les conduisit à la Bastille.

Ils ont laissé un grimoire qui relate leurs expériences, mais où ils ne cherchent pas à expliquer le phénomène. Ils constatent seulement, ce qui avait échappé au P. Kircher, que la baguette ne tourne pas dans toutes les mains : « Toutes sortes d'hommes, dit le grimoire, ne s'en peuvent servir. »

En 1693, un docteur en théologie, Le Lorrain, abbé de Wallemont, publie un Traité de la Baguette. Il résume lui-même son opinion sur la nature et l'origine du phénomène en disant qu'il est produit « en partie par les corpuscules, qui s'élèvent des sources et des minières, et en partie par la disposition de la personne qui tient la baguette. »

Le docteur Thouvenel, au siècle suivant, attribue l'attraction de la baguette aux effluves électriques qui se dégageraient de la terre par les filons et les cours d'eau souterrains. Pour lui, ces effluves, en pénétrant dans le corps du sourcier, agissent sur son système nerveux, et produisent une série de commotions qui influent sur la position de la baguette tenue entre ses doigts. Le comte de Tristan, en 1826, donne une explication analogue. En 1854, le baron de Morogues la reprend à son tour, mais la précise de la manière suivante : il existe, sans exception, selon lui, dans tous les corps, un fluide magnéto-électrique, plus électrique chez les uns, plus magnétique chez les autres, et qui crée, autour de chacun de ces corps, des sphères d'influence qui agissent ou réagissent, suivant leur composition, les unes sur les autres. Le mouvement de la baguette serait le résultat des affinités ou des répulsions de ces fluides électro-magnétiques.

A partir de ce moment, les ouvrages sur la baguette se multiplient. Citons ceux de l'abbé Carrié : *L'art de découvrir les sources par l'Electro-magnétisme*; de l'abbé Chevalier : *La baguette divinatoire justifiée scientifiquement*; de l'abbé Descosse, de l'abbé Vernhes, etc...

C'est au milieu du XIXe siècle, exactement en 1853, que la question de la Baguette fut soumise à l'Académie des sciences, par un mémoire de M. Riondet, d'Hyères. Le mémoire fut renvoyé à une commission qui nomma Chevreul rapporteur. Chevreul publia, en 1854, son rapport. Il y résumait ainsi son opinion :

« La cause du mouvement de la baguette n'appartient pas au monde physique, mais au monde moral; je pense que dans la plupart des cas au moins où la baguette est tenue par un homme probe et qui a foi en elle, le mouvement est la conséquence d'un acte de la pensée de cet homme. »

C'était, en quelque sorte, la condamnation scientifique de la Baguette. Et de fait, pendant longtemps, aucun savant n'osa plus se vanter de s'y intéresser. La baguette était reléguée au magasin des accessoires de la sorcellerie. Elle n'était plus digne de l'attention des gens sérieux.

⁂

Depuis quelques années, la prévention s'est un peu dissipée. On commence à réviser le jugement de Chevreul. Parmi les travaux publiés, deux principalement me paraissent remarquables. Je veux parler, d'une part, de la communication faite par le professeur W. F. Barrett, de l'Université de Dublin, membre de la Société royale (L'Académie des sciences de Londres), à la *Society for Psychical Research*, sous ce titre : *Ultérieures expérimentations sur la Baguette divinatoire et quelques considérations à ce sujet*; et, d'autre part, de l'ouvrage de M. Henry Mager, *Les Radiations des corps minéraux. Recherche des mines et des sources par leurs radiations* (1).

C'est avec les conclusions de ces deux auteurs que je voudrais confronter les résultats de nos propres observations.

⁂

On trouvera plus loin un résumé de l'étude du professeur Barrett et des objections qu'elle souleva à la Société des Recherches Psychiques.

Nous ne sommes, avec le savant anglais, d'accord que sur un point, c'est à savoir que certaines personnes seulement sont douées de la faculté de produire le phénomène. Toutes les autres constatations qu'a faites le professeur Barrett sont en contradiction avec les nôtres.

Aux yeux du professeur Barrett, la baguette n'est pas attirée par une force extérieure à l'expérimentateur, elle est mise en mouvement par une sorte d'action reflexe, de stimulus nerveux engendré par une auto-suggestion ou une hétéro-suggestion. Ce qui constitue le *sourcier*, c'est « une faculté perceptive supernormale subconsciente », une sorte de survivance d'un sens perdu, qui lui fait éprouver, à l'approche d'un objet recherché (quelle que soit la nature de cet objet) une impression d'un genre particulier et provoque ainsi la suggestion.

(1) Paris, H. Dunod et E. Pinat, éditeurs, 49, rue des Grands-Augustins.

Si ingénieuse que nous paraisse cette explication, et si respectueux que nous soyons de l'autorité scientifique de son auteur, nous ne saurions l'admettre :

1° Parce que l'hypothèse d'un sens perdu, d'une faculté perceptive supernormale subconsciente ne repose sur aucun fait. Si cette faculté existait, il serait vraiment surprenant qu'elle ne se manifestât point en d'autres circonstances que les expériences avec la baguette. Or jamais personne n'a signalé par d'autres expériences l'existence de ce sixième sens.

2° Parce que, s'il n'est pas douteux que la main, les muscles, les nerfs du *sourcier* jouent un rôle dans le phénomène, il est non moins certain que la force motrice qui incline la baguette est dégagée chez l'expérimentateur par une cause qui lui est extérieure, en l'espèce la proximité d'une nappe d'eau souterraine.

***

La thèse de M. Henry Mager est toute différente de celle du professeur Barrett.

Pour M. Mager tous les corps, qu'ils soient minéraux, animaux ou végétaux, émettent des radiations ou effluves. Lorsque les effluves, émis par deux corps se rencontrent, ils s'attirent s'ils sont chargés ou constitués d'électricité contraire, et ils se repoussent s'ils sont chargés ou constitués d'une même électricité.

Ceci admis, le mouvement de la baguette (qu'elle soit végétale ou métallique) s'explique de la manière suivante :

Lorsqu'elle est tenue par la main d'un homme nettement polarisé et doué de certaines propriétés fluidiques, elle se charge d'électricité négative ou positive, selon la nature même de l'électricité dont il est lui-même chargé. Lorsque les radiations négatives ou positives de la baguette rencontrent les radiations négatives ou positives des sources (ou des corps minéraux ou autres) il y a attraction ou répulsion.

Si donc les radiations émanées d'une nappe d'eau souterraine sont négatives, la baguette sera attirée lorsqu'elle sera tenue par les mains d'un individu chargé d'électricité positive et réciproquement.

Cette loi, que M. Henri Mager déduit de très nombreuses expériences (j'engage mes lecteurs à se reporter à son très intéressant ouvrage), corrobore nos propres observations.

1° Elle explique que la température et l'état hygrométrique de l'atmosphère influent sur le phénomène, la sécheresse ou l'humidité de l'air pouvant modifier la radio-activité des corps.

2° Elle explique que certaines essences de bois rendent les expériences impossibles ou difficiles, en raison de leur différence de conductibilité.

3° Elle explique que certaines personnes seulement soient susceptibles de produire le phénomène et même que celles qui le produisent ne le produisent qu'à certains jours, la polarisation des fluides pouvant varier d'un individu à un autre, et, dans le même individu, d'un jour à un autre jour.

4° Elle explique que le résultat des expériences soit modifié par la présence d'une personnalité plus douée que les autres, pour cette raison que deux *sourciers*, de forces fluidiques inégales ou chargés de fluides contraires, peuvent s'influencer à la manière de deux condensateurs électriques

***

En résumé, nos expériences faites avant que nous ayons eu connaissance de l'ouvrage de M. Henri Mager (il n'a d'ailleurs paru que quelques semaines plus tard), nous ont conduit, en ce qui concerne la baguette de coudrier, aux mêmes conclusions que lui.

Mais nous devons ajouter que M. Henri Mager a poussé ses investigations infiniment plus loin que nous-mêmes. Il a remplacé la baguette végétale par des révélateurs métalliques. Il a trouvé le moyen de découvrir dans les entrailles du sol non seulement les nappes d'eau, mais à peu près tous les métaux, et de déterminer avec certitude leur masse et leur emplacement... La terre n'a plus de secret pour lui. GASTON MERY.

La Baguette divinatoire

Résultat des longues recherches du professeur W.-F. Barrett

Voici le compte rendu, auquel notre Directeur a fait allusion dans son article, d'une conférence donnée à la *Society for psychical Research*, par le professeur W.-F. Bar-

ret, conférence que présidait l'illustre savant William Crookes.

Les recherches auxquelles je me suis adonné, pendant plusieurs années, m'ont amené aux conclusions suivantes, qui se fondent tout aussi bien sur des faits que j'ai déjà publiés que sur ceux que je viens de vous exposer.

1. Un certain nombre de personnes — une ou deux sur vingt — sont douées d'une aptitude spéciale, qui se manifeste par de petits mouvements involontaires et inconscients, de préférence aux mains et aux bras. Nul doute que nous sommes tous portés à cela à un degré plus ou moins développé.

2. Ces mouvements peuvent être développés par l'exercice, par l'attention expectante, par l'inhibition du contrôle volontaire des muscles spéciaux en question.

3. Ces mouvements se révèlent mieux (*a*) au moyen des oscillations du *pendule explorateur*, un anneau ou une balle suspendus à un fil, dont l'extrémité supérieure est tenue entre le pouce et l'index; (*b*) par les mouvements de la *baguette divinatoire*, qui est généralement (non pas toujours) bifurquée, de façon à ce que les deux branches soient tenues chacune dans une main; le tout se trouve ainsi dans un équilibre plutôt instable.

4. Ces instruments, ainsi que d'autres moins facilement transportables, tels que la *planchette*, pourraient bien recevoir le nom d'*autoscopes*, puisqu'ils révèlent les mouvements automatiques minimes des muscles.

5. L'*automatisme moteur* — c'est le nom que l'on donne à ce phénomène — est une action réflexe déterminée par quelque stimulus, venant (I) d'une idée latente, ou d'une suggestion subconsciente dans l'esprit de l'automate lui-même (II), ou bien d'une impression subconsciente produite dans l'esprit de l'automate par un objet extérieur, ou par une intelligence extérieure. Le premier cas crée l'*auto-suggestion*, c'est-à-dire les mouvements engendrés automatiquement dans l'autoscope; dans le deuxième cas, il s'agit de mouvements *hétéro-suggestifs*

6. L'on obtint des preuves concluantes de ce fait que les déplacements subits de la baguette divinatoire peuvent être originés aussi bien du premier cas (I) que du second (II). Il serait absurde d'en déduire *a priori* que le mouvement de la baguette est dû à la présence de l'eau souterraine. C'est, toutefois, la conséquence qu'en tirent généralement les professionnels de la baguette divinatoire, qui entraînent ainsi les personnes trop crédules à des erreurs fort onéreuses

7. L'eau souterraine et les minéraux sont souvent indiqués par des signes apparaissant à la surface de la terre, imperceptibles à l'observateur ordinaire, mais qui n'échappent pas au chercheur expérimenté. Ces indications, lors même qu'elles ne sont pas perçues consciemment, peuvent créer une impression subconsciente dans le chercheur (*rabdomante*), de façon à exciter le mouvement de la baguette (Voir 5, II). C'est ce qui explique les résultats heureux obtenus par certains chercheurs.

8. Il y a pourtant bien des cas où cette explication n'est pas suffisante, et où, néanmoins, le rabdomante, qui est souvent un homme ignorant et dépourvu des qualités d'observation, réussit là où les observateurs les plus habiles ont échoué. L'on peut de même prouver que ces cas ne peuvent pas, non plus, s'expliquer en imaginant une pure coïncidence heureuse.

9. L'on ne peut pas davantage expliquer ces mouvements au moyen de quelque force électrique ou physique connue, ni par une émanation radio-active, s'élevant de l'eau ou des minéraux souterrains et qui seraient perçues par le rabdomante. En effet, les rabdomantes ne sont point particulièrement sensibles à de telles influences; en outre ils ont réussi à la recherche de bien d'autres objets que l'eau et les minéraux. Il est probable que l'on doit trouver l'explication juste en quelque chose de nouveau à la science et que l'on peut résumer comme il suit :

10. Parmi les personnes paraissant jouir d'automotisme moteur, un certain nombre possèdent une faculté perceptive supernormale subconsciente. Tout objet recherché — peu importe lequel — produit une impression dans l'automate quand il s'en approche, quoique l'objet ne soit pas d'ordinaire à la portée de sa vue, et qu'il puisse même se trouver à une profondeur considérable sous terre.

11. En bien des cas, cette impression reste complètement subconsciente, et ne se manifeste qu'en produisant le réflexe qui met en mouvement la baguette divinatoire, ou tout autre autoscope porté par le rabdomante; il n'est pas rare, cependant, qu'elle parvienne au niveau d'une sensation obscure ou d'un dérangement émotif; en certain cas, elle arrive même à une perception consciente de l'objet recherché. Alors, l'automotisme moteur peut être absent.

12. Un bon rabdomante est donc un homme jouissant de cette faculté perceptive supranormale et qui la laisse fonctionner instinctivement quand il exerce son métier. De même que d'autres actions instinctives se rattachant à quelques facultés perceptives inexpliquées — par exemple celle que possèdent les pigeons et d'autres animaux de réintégrer leur habitation — l'intervention de la raison ou de tout autre acte de la

volonté consciente de la part du rabdomante est préjudiciable au but que l'on poursuit, et peut même le faire manquer.

14. Quand la conscience normale est plus ou moins absente, ou quand elle est complètement submergée, tel que dans l'état hypnotique, c'est alors que l'on peut s'attendre à voir paraître le mieux cette puissance perceptive supranormale.

En outre, comme la découverte de l'objet cherché produit dans le percipient quelque chose de pareil à un dérangement émotif (Voir 11), nous devons nous attendre à trouver des changements correspondants dans la circulation de son sang et dans sa pression artérielle. Par conséquent les méthodes sensitives modernes de découvrir et enregistrer ces changements pourraient remplacer la baguette divinatoire : en tout cas ce serait là un objet d'investigation intéressante pour des psychologues expérimentés.

Lorsque le professeur W. F. Barrett eut terminé sa lecture, commença la discussion.

Lord Farrer dit être venu dans cette circonstance pour écouter et non pas pour parler. Cependant, sur la demande qui lui en a été faite par le président, il dira quelques mots sur ses propres expériences avec la baguette divinatoire. Il a été porté à s'occuper de ce sujet à la suite d'une expérience qu'il avait faite avec un vieillard du comté de Sussex, qui exerçait le métier de rabdomante. Quoique son attitude ait été, d'abord, celle d'un « doute philosophique », les résultats de l'expérience avaient certainement été fort curieux. Il voulut expérimenter par lui même avec la baguette divinatoire, et il s'aperçut, non sans un réel sentiment d'effroi à ce moment, qu'elle se mouvait entre ses mains. Il n'est pourtant pas bien convaincu que cette faculté ne puisse pas s'expliquer par quelque cause physique. Les meilleurs rabdomantes qu'il a connus ne se servent point de baguette; ils devinent par les sensations qu'ils éprouvent à leurs mains — ce qui devrait constituer un sujet d'expérimentation pour les physiologues. Tous ceux qui ont voyagé en des pays sauvages savent que les chevaux, lorsqu'ils se trouvent loin de l'eau, ont souvent la faculté de se diriger vers elle. Ne pourrait-il pas se trouver que cette faculté dans l'homme soit due à un sens perdu, un sens qui fut peut-être commun à tous les hommes, lorsque la recherche de l'eau était plus indispensable et fréquente qu'elle ne l'est aujourd'hui, et qui se serait affaibli pour n'avoir pas été exercé ? Un autre point intéressant à remarquer se rapportait à la qualité de l'eau trouvée, qui n'était pas seulement de l'*eau souterraine*, mais de *l'eau souterraine courante;* à ce qu'il paraît, il faut que l'eau, pour être ainsi perçue, soit courante; l'on peut concevoir que ce mouvement produise quelque obscur effet sur le corps humain.

M. André Lang dit que, personnellement, il trouve que la théorie de l'action musculaire inconsciente n'est pas une explication satisfaisante pour les phénomènes de la rabdomantie. En tout cas, ce n'est certainement pas l'action volontaire du chercheur qui fait mouvoir la baguette. Il expérimenta lui-même avec la baguette divinatoire, et il constata que celle-ci se mouvait entre ses mains absolument contre sa volonté: Sans doute, il était parfaitement conscient de ce qu'il faisait et il ne supposa pas un seul instant que la baguette fût actionnée par un esprit. Il est assez malaisé de faire comprendre à ceux, entre les mains desquels la baguette ne bouge point, quelle sensation elle produit chez les rabdomantes. Il est possible que la faculté de trouver l'eau ait été, ainsi que le fait remarquer Lord Farrer, un sens primitif de l'homme ; mais il ne résulte pas que les nègres australiens, parmi lesquels il se trouve beaucoup d'habitants des régions privées d'eau, se servent de la baguette divinatoire, quoiqu'ils sachent généralement découvrir l'eau partout où il y en a — probablement par suite de la longue expérience qu'ils ont de la chercher.

Le Dr Wyld rapporte un cas auquel donna lieu le manque d'eau dans un domaine de chasse du Buckinghamshire. Les propriétaires de cette terre eurent recours à un rabdomante originaire du Yorkshire, qu'il (le docteur Wyld) accompagna et surveilla strictement au cours de son travail. Il portait la baguette accoutumée, qu'il tenait par les deux branches de l'Y, dont il tournait vers lui le tronc. A un certain moment, les deux branches se replièrent vers le tronc avec tant de violence, de manière à former deux rectangles avec le tronc, que la baguette se brisa. Il est personnellement sûr que la chose ne s'est pas passée au moyen de l'action musculaire du rabdomante lui-même.

M. H. A. Smith demande comment donc la rupture de la baguette — rupture qui a certainement lieu en certains cas — peut s'expliquer par l'action musculaire inconsciente.

M. M. Crackanthorpe demande s'il ne serait pas possible d'inventer quelque appareil électrique, sensible aux courants souterrains.

M. W. W. Baggally demande s'il n'y aurait pas quelque analogie entre l'action de la baguette divinatoire relativement à l'eau souterraine et un apparei électrique récemment inventé pour découvrir les minéraux souterrains.

M. F. C. Constable propose des expérimentations au moyen d'un conduit souterrain dans lequel l'on puisse faire couler et arrêter l'eau à volonté.

Sir William Crookes, en répondant à la question de M. Crackanthorpe, dit s'être efforcé, pendant plusieurs années, de trouver quelque méthode physique de contrôler et mesurer les susceptibilités ou facultés supra-normales, mais qu'il n'y est point parvenu jusqu'à cette heure.

Le professeur Barrett, en répondant aux différentes questions que l'on avait soulevées, dit que la rupture de la baguette, qui a lieu parfois, est probablement due à ce que l'un de ses bouts est automatiquement courbé par le rabdomante, pendant que le deuxième bout est tenu ferme dans l'autre main. Quant à l'appareil dernièrement inventé pour découvrir les métaux souterrains au moyen de leur conductibilité électrique, il reconnaît que l'on s'en est servi avec succès en plusieurs cas ; seulement les conditions sont tout autres avec les eaux souterraines. Cependant il recommanda, il y a quelques années, dans un journal, ce système, le jugeant digne d'être expérimenté. Les expériences au moyen de conduits souterrains d'eau ont été essayées, à plusieurs reprises, par différents expérimentateurs ; il en est même question dans ses rapports ; parfois le rabdomante parvient à découvrir l'eau courante ou arrêtée dans le conduit ; seulement, l'on peut toujours expliquer la chose en admettant la transmission de la pensée de la personne qui met en mouvement l'eau intermittente. Dans les cas qu'il a relatés, l'hypothèse de la télépathie était, naturellement, écartée, par le genre même de l'expérience, puisque tout le monde ignorait absolument s'il y avait, ou non, de l'eau souterraine, sans quoi l'on n'aurait pas eu recours à un rabdomante ; c'est ce qui donne à ces expériences un intérêt et une importance considérables. Il soumit aussi des rabdomantes à des expériences spéciales pour connaître s'ils étaient particulièrement sensibles à des influences électriques ou des différentes espèces de radio-activité, telles que les émanations de sels du radium, etc., mais il ne put reconnaître aucune sensibilité spéciale de ce genre. Enfin il dut se persuader qu'aucune faculté perceptive connue ne peut expliquer cette prétendue faculté de la rabdomantie ; de là la conclusion à laquelle il est parvenu. Bien d'autres expériences seront pourtant nécessaires avant que la science accepte universellement l'explication qu'il a cru devoir alléguer.

(Extrait de la *Revue d'études psychiques*).

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

⁂ *La touffe de gui.*

Autre figure de la rue parisienne que l'hiver ramène : après la marchande de violettes, et le marchand de marrons, installé sous sa porte cochère, et la marchande d'oranges poussant sa charrette où s'empile, un peu pâle encore, la « belle valence », — voici, courbé sous la perche aux deux bouts de laquelle s'accrochent les touffes de la plante-fétiche, le marchand de gui qui, déjà, annonce Noël.

On a maintenant une belle touffe de gui pour trois ou quatre francs. Ce prix doublera de Noël à l'Epiphanie. Mais, à vrai dire, ce gui n'est presque jamais le vrai ; la faucille d'or des druides l'aurait dédaigné ; ce n'est pas du gui de chêne. Il fut récolté sur de vulgaires peupliers, pommiers, poiriers, amandiers, noisetiers et saules. Le gui de chêne vaut plus cher. (Mais comment le reconnaître ?) Et savez-vous quel est le considérable personnage qui tient le plus à renouveler chaque année sa touffe de gui de chêne ? Vous ne devineriez jamais : c'est M. de Rothschild ! Du moins *Gil Blas* nous l'affirmait l'autre jour.

L'important là-dedans n'est pas, en effet, le gui, mais le chêne. Le P. Perron a doctement établi que le nom de druide vient des mots celtiques *deru* (chêne) et *hud* (enchanté). D. Martin repousse cette assertion pour cette seule raison « qu'il faudrait alors l'appliquer également aux dryades, aux hamadryades, et aux druides de Crète ». Mais pourquoi, riposte Mirville, vouloir toujours limiter à un peuple ce qui appartenait à plusieurs ? Lorsque le sauvage africain, s'arrêtant devant certains chênes, prononce ces paroles : « O toi qui t'es fixé sous l'écorce de ce chêne, je te recommande ma femme, mes enfants » etc., il fait acte de druidisme ; il a remarqué sous l'écorce de ce chêne quelque chose qui, de loin, nous fait sourire mais qui, de près, l'a fait trembler.

Les Druides, comme leurs vierges de l'île de Sein, si puissantes dans l'art de soulever des tempêtes, n'entraient jamais dans le bois sacré où ils cueillaient le gui sans regarder à leur gauche pour voir le maître de ce bois, qu'ils tremblaient cependant de rencontrer.

Le chêne logeait une intelligence maligne, pareille à celle qu'abritaient les pierres mouvantes dont le rôle est si grand dans le merveilleux celtique. A vrai dire, elles jouaient un grand rôle dans le merveilleux de tous les pays, avant que les oracles se fussent tus. Suidas nous parle d'un certain Heraclius qui savait distinguer du premier coup d'œil les pierres inani-

mées de celles qui étaient susceptibles de mouvement. Pline mentionne celles qui s'enfuyaient quand on faisait mine de les toucher. Les pierres monstrueuses de Stone-Henge portaient autrefois le nom de *Chiorgaur*, « danse des géants », de *côr*, danse, d'où chorée, et *gaur*, géants. La plupart des légendaires du moyen âge, et entr'autres l'évêque saint Gildas, nous affirment que ces diaboliques prodiges se répétaient souvent, de leur temps, à Carnac.

On s'imagine, du reste, malaisément que des « sauvages » primitifs aient pu ranger avec tant de symétrie et placer dans un si délicat équilibre des masses monstrueuses comme les monolithes de Carnac et de West-hoad-by, dont quelques-unes ont quarante pieds de haut et sont estimées peser plus de 500.000 kilogrammes.

Le docteur John Watson dit, en parlant des pierres branlantes de Rocking-Stone, situées sur le coteau du Golcar (ou de l'Enchanteur) : « L'étonnant mouvement de ces masses en équilibre les faisait comparer par les Celtes à des dieux. »

Giraldus Cambrensis parle d'une pierre de l'île Mona qui « revenait » à sa place quelque effort que l'on fît pour la retenir. A l'époque de la conquête de l'Irlande par Henri II, un certain comte Hugo Cestrensis voulant se convaincre de la vérité du fait, la fit lier à une autre pierre beaucoup plus grosse et jeter dans la mer. Le lendemain la pierre-fée avait repris sa place habituelle. Le savant Guillaume de Salisbury semble garantir le fait et dit avoir vu cette pierre enchâssée dans le mur d'une église, en 1554.

Pline ne dit-il pas que la pierre-fétiche laissée par les Argonautes à Cyzique et que les Cyziciens avaient placée dans leur prytanée « s'était enfuie plusieurs fois, ce qui leur fit prendre le parti de la plomber. »

Autre difficulté; pour déconcerter, cette fois, les géologues. D'où viennent ces pierres? Souvent elles n'appartiennent pas au pays qui les supporte ; il faut aller chercher fort loin leurs analogues géologiques. Tels les monolithes de la Russie méridionale et de la Sibérie.

La tradition irlandaise en attribue l'apport à un « sorcier africain » et de savants géologues ont reconnu à certains d'entre ces monolithes « une origine étrangère et peut-être même africaine ».

L'archéologie possède donc ses blocs erratiques, comme la géologie, blocs évidemment transportés par une force disparue ou modifiée. On n'a plus ici la ressource hypothétique des vastes continents *glacés*. Les blocs d'Irlande n'ont certainement pas glissé ; et quels cabestans formidables il eût fallu pour opérer de pareils transports, dans un temps où la terre n'était couverte que de peuples non civilisés, assure-t-on.

« Chaque pierre, dit la *Revue archéologique* de 1850, page 473, est un bloc qui fatiguerait de son poids les plus puissantes machines. Ce sont, en un mot, par tout le globe, des masses devant lesquelles le mot « matériaux » semble rester inexplicable, à la vue desquelles l'imagination est déconcertée... En outre, ces immenses pierres branlantes, appelées quelquefois *routers*, placées debout sur une de leurs parties comme sur une pointe, et dont l'équilibre est si parfait qu'il suffit de les toucher pour les mettre en mouvement, décèlent les connaissances les plus positives en statique. Contre-balancement réciproque, surfaces tour à tour planes, connexes, concaves..... tout cela se rattache aux monuments cyclopéens dont on pouvait dire avec raison, suivant de la Vega, que les démons y ont plus travaillé que les hommes. »

Elles tournaient, comme nos tables. On les consultait comme elles. Elles s'appelaient alors pierres de destinée. C'est sur un monument de cette sorte que Vormius et Olaüs Magnus font élire les anciens rois de Scandinavie. Au témoignage de Pline, dans les Indes et en Perse, c'étaient elles que les mages consultaient pour l'élection des rois. Elles parlaient même parfois autrement que par signes, ces pierres enchantées. Les philosophes en portaient sur eux de petites, qu'ils consultaient. Le médecin Eusèbe ne quittait jamais la sienne, et en recevait des oracles d'une voix « qui ressemblait à un petit sifflement ». Arnobe, Père de l'Eglise, resté longtemps païen et devenu une lumière religieuse, se confesse de tout le temps qu'il a perdu et de tout le scandale qu'il a pu donner à ce sujet, avouant qu'il n'avait jamais rencontré une de ces pierres sans la saluer profondément et lui adresser quelques mots auxquels répondait parfois « une petite voix claire et stridente. » (Arnobe. *Contra Gentes*, III.)

***

A vrai dire plusieurs savants et notamment l'école dispersée du Hiéron de Paray-le-Monial considèrent d'un œil bien plus favorable le chêne gaulois. Le grand chêne druidique était consacré à Esus (Hus, Heus, Hesus), tel que nous le montre l'autel trouvé, au XVIIe siècle, sous le chœur de Notre-Dame, en bûcheron, le corps ceint d'une sorte de tablier, une serpe à la main devant son chêne. Hésus était l'annonciateur de Jésus ; la Croix devait sortir du chêne.

Le chêne était l'arbre national, comme il l'est d'ailleurs encore, symbole de force et d'élévation ; les Celtes, dès les plus lointaines origines, faisaient de sa forme altière un symbole qu'ils gravaient sur leurs rochers. Il signifiait l'aspiration vers Aor. Ce fut

près des chênes séculaires que s'élevèrent les premières chapelles, comme les premiers châteaux féodaux. Le chêne était aussi l'arbre de la loi, édictée à son ombre ; et c'était à un sentiment traditionnaliste qu'obéissait saint Louis en s'asseyant sous le chêne de Vincennes pour juger en père ses sujets.

Le gui gaulois, conservé par les prêtres, servait de remède pour beaucoup de maladies. L'eau dans laquelle on le trempait acquérait toutes ses vertus bienfaisantes et préservatrices. On l'employait en aspersions, en ablutions, contre le poison, contre les maléfices. Quelque chose de ces superstitions s'est conservé dans nos campagnes, où l'on suspend le gui au cou des enfants pour combattre l'épilepsie, les convulsions, ou chasser les esprits malins. Et il est certain qu'un vieil esprit de superstition éclate dans le cri conservé : « Au gui l'an neuf. »

George Malet.

DU RÊVE A LA RÉALITÉ

Si nous en croyons Musset — et l'expérience — il y a, entre la coupe et les lèvres, une distance appréciable. Si nous en croyons les faits, il n'y a pas toujours très loin du rêve à la réalité. Une dépêche adressée de Londres au *Journal* nous le rappelait encore l'autre jour. Elle nous apprenait qu'une jeune fille de Chicago, miss Loganson, avait vécu en rêve le meurtre de son frère, Oscar, agriculteur, éloigné d'elle de plus de quatre vingts kilomètres. La famille de la jeune fille, mise au courant de ce rêve macabre, n'y ajouta nulle foi ; mais, afin de calmer l'état nerveux de la sœur, elle condescendit néanmoins à demander télégraphiquement des nouvelles du frère. Comme la réponse fut : « Oscar disparu », miss Loganson partit aussitôt pour la ferme de son frère. Elle y trouva la police, qu'elle conduisit directement dans une exploitation voisine, propriété d'un nommé Bedfort, où plusieurs traces sanglantes furent relevées. Mais la jeune fille ne s'y arrêta pas. Elle se dirigea tout droit vers un poulailler.

— C'est là que mon frère est enterré, fit-elle.

Les policemen firent observer que le pavage n'avait certainement pas été changé depuis plusieurs années. Miss Loganson ne tint aucun compte de cette remarque. Elle exigea que des fouilles fussent entreprises, lesquelles fouilles amenèrent la découverte, à près de deux mètres de profondeur, du cadavre d'Oscar. Bedfort, contraint d'avouer son forfait, fut arrêté sur-le-champ.

Les phénomènes de ce genre ne sont pas aussi rares qu'on pourrait le supposer. L'*Echo du Merveilleux* en enregistre presque toutes les quinzaines. M. Camille Flammarion, dans son ouvrage, l'*Inconnu et les problèmes psychiques* (1), en cite des centaines, que lui ont narrés des correspondants dignes de foi.

C'est un prêtre, l'abbé Bonin, curé de Couze (Calvados), qui, en rêve, entendit un de ses paroissiens mourant l'appeler à grands cris. L'abbé Bonin, dès qu'il fut réveillé, se rendit en hâte chez son paroissien, qui, ayant perdu connaissance sous l'atteinte d'une attaque d'apoplexie, expira quelques instants plus tard.

C'est une dame Marie Duchemin, qui, après avoir rêvé que son jeune enfant, placé en nourrice, était devenu bossu, écrivit aussitôt à la nourrice et reçut de cette dernière une réponse rassurante. La santé de l'enfant n'avait jamais été meilleure. Or, un mois après, une nouvelle lettre de la nourrice apprenait à Mme Duchemin que son enfant avait été bossu pendant quelques jours, mais qu'on le lui avait caché, le médecin ayant affirmé que des massages fréquents et énergiques feraient disparaître la hideuse gibbosité, résultat qui était enfin obtenu.

Une dame Odéon écrit de son côté :

« Ma mère m'a raconté bien souvent un rêve étrange :

« Un de ses beaux-frères était malade. Un soir, elle rêve qu'elle le voyait mort ; elle voyait aussi ma grand'mère emmenant ses enfants, elle ne connaissait pas le chemin, mais traversait un grand pré. A ce moment elle se réveille, réveille également mon père pour lui faire part du rêve qui venait de l'émouvoir. Il était deux heures du matin.

« Le lendemain on avait annoncé à mes parents que mon oncle était mort dans la nuit à deux heures ; alors maman ne put s'empêcher de répondre qu'elle le savait. Elle questionna ensuite ma grand'mère pour savoir si elle avait emmené les enfants ; elle répondit que oui et qu'elle avait *précisément traversé le pré où maman l'avait vue en rêve.* »

Un employé de l'arsenal de Fou-Tchéou, en Chine, raconte qu'un de ses camarades d'atelier lui dit un jour : « Mon cher ami, je suis navré, j'ai rêvé cette nuit que mon jeune enfant était *mort du croup*, *sur un édredon rouge.* » Or, il paraît que le premier courrier de France apporta une lettre annonçant au pauvre père que son enfant était *mort du croup*, dans la nuit même de son rêve. L'ouvrier apprit par la suite que l'en-

(1) Ernest Flammarion, 26, rue Racine, éditeur.

fant était mort, ainsi qu'il l'avait vu en rêve, *sur un édredon rouge*.

M. Henri Horst, professeur de musique à Strasbourg, vit, une nuit, en rêve, cinq cercueils sortir de sa maison. Précisément, la même nuit, une fuite de gaz causait, dans la maison, la mort de cinq personnes.

M. Pauvrel, se trouvant en voyage, s'entendit, en rêve, appeler par trois fois. Il reconnut la voix de sa femme, dont, deux jours plus tard, il apprenait le décès.

Une Lyonnaise conte ce qui suit :

« La nuit de la mort du regretté M. Carnot, je l'ai vu mort dans un rêve. La veille au soir, j'étais allée me coucher de bonne heure. Ne demeurant pas dans la ville même de Lyon, mais à la Croix-Rousse, je n'avais eu écho d'aucun des faits s'étant passés dans cette mémorable soirée. Le matin, la bonne entre dans ma chambre et je lui dis aussitôt : « Je viens de rêver que M. Carnot était mort ! » Elle me répondit que cela se pourrait bien. « Mais non, lui dis-je, il faut rire de mon rêve, puisqu'il va passer à dix heures sous mes fenêtres ». (Il devait, en effet, passer sur le boulevard.)

« Dix minutes après, elle revint dans ma chambre et me dit, tout impressionnée : « Le rêve de Mademoiselle est réalisé, le laitier vient de me dire que M. Carnot avait été assassiné dans la soirée d'hier ».

Une dame de Nancy confie à M. Flammarion qu'elle rêva, une nuit, qu'un enterrement quittait sa maison. Le cercueil ayant des proportions énormes, elle eut l'intuition que le décédé n'était autre qu'un de ses voisins, M. Durand, homme de corpulence peu commune. Le lendemain, elle apprenait que ce locataire était mort pendant la nuit.

Un exemple très remarquable de vue à distance pendant le rêve est celui que M. H. Lée relata à M. Flammarion. M. Lée, une nuit, rêva qu'il voyait son père choir dans un escalier. En se précipitant pour le saisir, il tomba du lit. Le bruit réveilla sa femme, qui, après avoir d'abord éclaté en reproches, éclata finalement de rire quand son mari lui fit part de sa vision et de ses craintes. Hilarité peu justifiée, puisque, deux jours après, une lettre arrivait qui annonçait que M. Lée père, à la minute précise où son fils avait eu son rêve, s'était gravement blessé en tombant dans l'escalier de sa maison.

Le cas de M. Frédéric Marko, gradué de l'école scientifique de Yale, n'est pas moins curieux. Un jour qu'il dormait dans son salon (M. Frédéric Marks, ce jour-là, n'avait pas le feu sacré et paressait sur un canapé), il aperçut, dans un petit bateau à voiles, son frère Charles. La tempête sévissait, et le voyageur, d'une main, se cramponnait au mât de l'embarcation, tandis que, de l'autre, il en saisissait le beaupré. Quatre jours après, Frédéric recevait de son frère une lettre donnant des détails sur une traversée mouvementée effectuée par lui, le jour même où son frère s'était endormi sur un canapé. Le récit concordait parfaitement avec la vision.

L'*Echo* raconta, l'an dernier, une tragique aventure, qui présente, avec celle qui est survenue à miss Loganson, une analogie frappante. Je la rappelle : « Un matin, vers six heures, on trouvait, à Milan, dans la rue Washington, le cadavre de Léopold Lazaroni, laitier, âgé de vingt-deux ans, portant à la tempe droite une plaie produite par une balle de revolver. Les médecins déclarèrent que la mort ne remontait qu'à quelques heures. Il fut prouvé qu'il y avait eu crime et que le mobile avait été le vol. Les coupables furent arrêtés.

Pendant cette même nuit, la mère de la victime, Mme Sironi Luigia, habitant avec ses fils, raconte en pleurant comment elle avait été réveillée en sursaut, en tendant les bras pour éloigner une scène horrible et en s'écriant : « Oh ! Dieu ! Ils ont tué Léopold ! » Son fils Charles, couché dans la même chambre, se réveilla à ces cris et eut beaucoup de peine à calmer sa mère. Elle se rendormit, mais ce fut pour apprendre l'affreuse nouvelle à son réveil. »

On pourrait citer bien des exemples semblables.

Il en est de plus extraordinaires encore. Voir en rêve un accident au moment où il se produit, un crime au moment où il se commet, c'est évidemment curieux ; mais assister à ces scènes plusieurs jours avant qu'elles se déroulent, voilà qui est de beaucoup plus étrange. Le fait est cependant plus commun qu'on serait tenté de le croire. Nos lecteurs se souviennent que nous avons, il y a peu de temps, raconté toute une série de prévisions de crimes en songe. J'en extrais les deux cas les plus remarquables :

« Un aubergiste du nom d'Adam Rogers, habitant Portlaw, rêva une nuit qu'il voyait deux hommes ensemble à un endroit proche de sa maison et que l'un d'eux soudain tua l'autre. Son rêve avait un tel caractère de réalité qu'il se réveilla dans une vive agitation et raconta les circonstances à sa femme, puis le matin à des voisins et désigna le lieu de la tragédie rêvée. Le lendemain, deux hommes répondant exactement au signalement de ceux vus en rêve s'arrêtèrent à l'auberge, et l'aubergiste, frappé de cette singulière coïncidence, essaya de les empêcher de partir ensemble, mais sans y réussir. Peu après leur départ, l'un des deux hommes fut trouvé assassiné

exactement à l'endroit rêvé, et on reconnut en lui sans aucune méprise celui que l'aubergiste avait désigné. Son compagnon fut pris quelque temps après, et, le rêve de l'aubergiste aidant, fut condamné. »

« Le Dr Abercrombie raconte un triple rêve d'une dame qui vit d'avance une tentative de meurtre avec vol sur une parente âgée par un domestique mâle noir. Elle fut tellement impressionnée de ce rêve qu'elle trouva utile de faire surveiller l'individu suspect par une personne cachée dans la chambre. Exactement comme elle l'avait vu en rêve, le malfaiteur fut trouvé porteur d'un couteau caché dans un seau à charbon qu'il tenait en entrant dans la chambre ; contrarié dans ses projets, toute son attitude prouvait ses intentions criminelles. »

Ces récits, déjà merveilleux cependant, ne soutiennent pas la comparaison avec celui que publia, dans le numéro du 15 novembre 1895 de la *Revue des Revues*, un ancien magistrat français, M. Bérard. Je ne peux malheureusement, faute de place, le citer en entier. Je le résume en quelques lignes.

M. Bérard, cela se passait vers 1885, se trouvait à la campagne. Un soir, comme il s'était fort éloigné du lieu de sa villégiature, il entra *Au rendez-vous des amis*, une mauvaise auberge, pour y dîner et y dormir. La maison était peu avenante, l'hôtelier ne l'était pas davantage et l'hôtelière l'était encore moins. Mais, en pleine forêt !... Car M. Bérard s'était égaré dans les bois.

Au milieu de la nuit, le magistrat fut réveillé par un bruit insolite. Il lui semblait qu'on ouvrait la porte de sa chambre. Il se dressa. Rien. « J'ai rêvé ! » pensa-t-il. Puis il se rendormit.

Il eut alors un rêve affreux. Il voyait la porte s'ouvrir, l'hôtelier entrer, un long couteau à la main ; derrière, venait la femme, tenant une lanterne. L'hôtelier, à pas de loup, s'approchait du lit et plongeait son couteau dans le cœur du dormeur. Puis, le mari et la femme, portant le cadavre, quittaient la chambre, l'hôtelier tenant entre ses dents le mince anneau de la lanterne.

Trois ans après, M. Bérard lut dans les journaux qu'un touriste, M. Victor Arnaud, avocat, venait de disparaître mystérieusement dans la région où, justement, il avait eu son rêve terrifiant. Comme on ajoutait que le voyageur avait été vu, pour la dernière fois, au moment où il entrait *Au rendez-vous des amis*, il lui vint tout naturellement à l'idée que l'avocat y avait été assassiné. Il se rendit aussitôt dans le pays et tomba chez son collègue, le juge d'instruction, le jour même où ce dernier devait entendre la déposition de l'hôtelière. M. Bérard demanda et obtint d'assister à l'interrogatoire.

Quand la femme — qui ne le reconnut pas — eut menti tout à son aise, M. Bérard raconta au témoin la scène du crime, telle qu'il l'avait vue dans son rêve, trois ans auparavant. L'hôtelière se défendit comme une diablesse ; mais l'hôtelier avoua, sans trop de difficulté, pour sa femme et pour lui.

La réalité de ces phénomènes paraît certaine. Il semble indéniable que l'être humain possède des facultés qui lui permettent de voir au loin, aussi bien dans l'espace que dans le temps. Mais de quelle nature sont ces facultés ? Où prennent-elles leur source ?

Pour M. Frédéric Boutet, qui vient de publier sur la question un article dans l'*Eclair*, « il est possible de croire, avec toute la prudence possible, que nous avons peut-être en nous quelque poste de télégraphie sans fil, capable d'envoyer, dans certains cas et sous certaines influences excessives, vers un être récepteur, des ondes qui seront peut-être, en certains cas, enregistrées... » Notre confrère ajoute, il est vrai : « On peut croire cela, mais on peut aussi ne pas le croire, nous ne savons vraiment rien du tout là-dessus, et l'affirmation par principe est aussi vaine que la négation. »

M. Théodule Ribot se montre tout aussi prudent que M. Boutet. Interrogé par un rédacteur du *Gaulois*, l'ancien professeur de psychologie expérimentale au Collège de France lui a répondu :

Il y a évidemment des choses dont nous ne soupçonnons pas l'existence et qui, cependant, agissent sans que nos sens s'en aperçoivent. Il se peut qu'il y ait des courants psychiques comme il y a des courants aériens et électriques. Mais ces courants psychiques, scientifiquement parlant, n'existent pas, ou plutôt ils n'ont pas encore été démontrés. Ce qu'on appelle aujourd'hui télépathie se nommait autrefois pressentiments, divination de l'avenir, apparitions, évocations. La littérature antique abonde en manifestations de ce genre. Au moyen âge, on en cite des cas assez frappants, et dans la composition desquels il convient de faire une grande part à la croyance religieuse. Mais, je le répète, la démonstration scientifique de ces phénomènes n'est pas encore faite. Le monde psychique, bien qu'il soit aussi vieux que l'humanité, est encore nouveau pour la science. Le plus sage est de garder une attitude expectante. Ne rien nier, ne rien affirmer, telle doit être notre devise. En ce qui me concerne, je m'y tiens résolument.

Il est bien évident qu'en l'état actuel de nos connaissances, il est impossible d'expliquer, autrement qu'en proposant des hypothèses, la vision à distance. Encore peut-on tenter de l'expliquer par l'existence de fluides reliant les âmes entre elles, par le pouvoir qu'aurait l'âme humaine de s'extérioriser et de franchir d'un bond les distances les plus considé-

rables. Il en est de même des manifestations de mourants.

Mais la vision de l'avenir, qui serait capable d'en donner une explication vraiment satisfaisante? Personne je crois. C'est là un phénomène qu'on peut constater, mais qui, pour le moment du moins, ne se comprend ni ne s'explique.

GEORGES MEUNIER.

Bernadotte et Mlle Lenormand

Quelques jours après le départ de Paris de Gustave V, roi de Suède, il n'est pas sans intérêt de rappeler que son aïeul Bernadotte consulta Mlle Lenormand, et ce que lui dit la célèbre voyante.

Nous trouvons justement dans le *Petit Parisien* un article de M. Paul Ginisty, relatant une visite que fit Bernadotte, un soir de 1804, à la voyante. Nous en détachons ce passage :

Le « grenadier capable de tout », comme l'appelait Taleyrand, jaloux de l'étoile de Bonaparte, bien que celui-ci l'eût comblé, venait consulter la devineresse célèbre, Mlle Lenormand. Dans son costume bourgeois, la tireuse de cartes le reconnut-elle? Il avait des yeux perçants et un œil hardi qui caractérisaient son visage. Devant la sibylle, le rude soldat se sentit ému, lui qui n'était guère habitué à l'être, et il n'osait tout d'abord porter ses regards vers elle, les tournant du côté de la cheminée, ornée de flambeaux à tête de sphinx. Il n'avait pas beaucoup de superstition, dans la pratique de la vie, et il avait trouvé son sens positif des choses. Ayant reçu en don l'hôtel de la rue d'Anjou, qui avait appartenu à Moreau, il ne s'était pas laissé éblouir par le cadeau, et il avait réclamé sans discrétion de quoi le compléter. Il s'était fié jusque-là à lui-même pour sa fortune, mais sa destinée, en ce temps de grands bouleversements du monde, deviendrait-elle merveilleuse? N'y aurait-il de miracles que pour Napoléon? C'était une sorte de jeu que cette interrogation du sort. Pourtant, toutes ses ambitions affluaient en son cerveau, et il eut le cœur serré quand Mlle Lenormand, lentement, battit les cartes et les étudia, gardant, selon son habitude, une figure impassible.

Puis elle se leva et elle s'inclina devant lui.

— Vous atteindrez les sommets suprêmes, dit-elle, et vous régnerez un jour au delà de la mer. Les orages qui briseront les autres vous épargneront, et vous fonderez une dynastie...

Bernadotte était prêt à hausser les épaules et à retrouver son scepticisme s'il n'eût entendu que de vagues prédictions. La prédiction de celle-ci le fit pâlir, d'un trouble mal dissimulé, quoiqu'il affectât encore quelque incrédulité. Et, maintenant, il se souvenait, naguère, à Grenoble : sergent au Royal-Marine, après une échauffourée où il avait contribué à maintenir l'ordre un peu rudement, une vieille femme, s'approchant de lui, avait murmuré à ses oreilles des mots presque semblables. Il quitta, pensif, la devineresse.

***

Toutes les prophéties de Mlle Lenormand ne se réalisèrent pas et elle ne tenait pas les clefs du destin. Elle lisait bien, seulement, les passions humaines dans les yeux de ceux qui la consultaient et elle n'en était pas à une flatterie près. Mais quand l'événement eut réalisé l'oracle, comment le nouveau roi ne se fût-il pas souvenu de cette heure singulière? Dans sa vieillesse, il ennoblissait la prédiction et il la reportait, bien avant Mlle Lenormand, à une lointaine aïeule, un peu fée, ayant annoncé un souverain dans sa descendance... C'était bien, cependant, rue de Tournon, qu'il avait eu, pour la première fois, le vertige de l'avenir...

PAUL GINISTY.

LES GUÉRISONS DE LOURDES

Le cas de Mlle Lévêque

Dimanche, pendant que les Parisiens se portaient en foule du côté des Champs-Elysées, pour assister à l'arrivée des souverains suédois, une réunion pleine d'intérêt avait lieu rue Monsieur.

Quatre cents personnes y assistaient, parmi lesquelles MM. les docteurs Guibet, Dauchez, Gouraud, Meunier, Pley, Goiz, les amiraux Mathieu et de Cuverville.

Il s'agissait de présenter un certain nombre de miraculés du Pélerinage national de Lourdes. Les malades firent eux-mêmes le récit de leur guérison. On entendit successivement Mlles Daisy Grenet, Blanche Pouet, Clarisse Godeau, Marie Renault, Furlanelli, Louise Fumas, Mme François, sœur François d'Assise et Mlle Lévêque.

On comprend qu'il nous est impossible de rendre compte de toutes les communications entendues. Nous avons choisi, parmi toutes les guérisons, celle qui présentait le plus grand intérêt, celle de Mlle Lévêque, de Nogent-le-Rotrou.

Mlle Lévêque arrivait à Lourdes, le 15 juillet, dans le plus triste état. Elle portait au milieu du front une large plaie profonde, qui suppurait abondamment. Les certificats de ses deux médecins ne laissaient aucun doute sur la nature et la gravité de son mal.

M. le Dr Chevallier, du Mans, spécialiste, nous disait : « Mlle Lévêque est atteinte de sinusité frontale double; malgré plusieurs interventions chirurgicales, la guérison ne s'est pas produite. Il persiste de la

suppuration chronique et de l'ostéite de l'os frontal. Aucune intervention ne me semble possible à tenter actuellement, en raison de l'état local et de la santé générale très affaiblie. »

Le certificat du Dr Moullin est conçu dans les mêmes termes, il déclare, comme son confrère, que l'état du cœur de la malade et son état de faiblesse générale ne permettent pas de pratiquer de nouvelles opérations.

Ces deux certificats sont datés des 9 et 10 juillet, quatre jours avant le départ.

La maladie de Mlle Lévêque datait de plusieurs années, mais, depuis dix-huit mois, elle avait été opérée sept fois et toujours sans résultat durable. Les abcès se succédaient sans interruption, la suppuration était très abondante et la plaie si douloureuse que le contact des linges était presque impossible.

A la suite de la dernière opération, le 16 juin 1908, le médecin avait paru découragé, il prononça le mot de tuberculose, ordonna des piqûres de paratoxone.

C'est alors que la malade communiqua à ses médecins le désir d'aller à Lourdes; ceux-ci furent les premiers à l'encourager à exécuter son dessein.

Cependant, dans les derniers jours de juin et jusqu'au 12 juillet, le mal fit de tels progrès qu'il fallut hâter le départ de la malade; on se demandait si elle pourrait arriver vivante à Lourdes.

LE PELERINAGE

La malade va nous raconter toutes les péripéties de son voyage :

« Je partis le matin du 14 juillet. J'étais très émue, très impressionnée en disant au revoir à toutes mes compagnes. N'était-ce point un adieu définitif? Il m'était permis de me le demander. Je me sentais bien souffrante; j'avais vu les certificats des docteurs, je connaissais donc mon état. Je voyais aussi bien des larmes couler.

J'appris par notre chapelain que le 16 juillet était le jour du cinquantenaire de la dernière apparition et qu'il y aurait une grande fête à Lourdes. Cela me donna encore plus de confiance.

« A 10 heures, et demie, je prenais le train pour Le Mans, Tours, Bordeaux. Le voyage fut affreux, chaque secousse du train donnant une vibration dans ma tête si douloureuse.

« A Tours, il y eut un arrêt de deux heures et demie, qui me permit de me reposer un peu. C'était le 14 juillet, la ville était pavoisée, mais je n'avais le courage de rien regarder.

« A 5 heures, départ pour Bordeaux. Les souffrances sont plus violentes, il faut faire une piqûre de morphine. A 10 heures et demie, arrivée à Bordeaux, impossible d'aller plus loin, je souffre trop, mon cœur bat avec violence, je suffoque! Avec peine, nous sortons de la gare et entrons dans le premier hôtel venu. Il faut monter trois étages !... A chaque marche, je m'arrête, haletante. Mlle Oubert me porte presque en me suppliant d'avoir encore un peu de courage. La bonne, effrayée de me voir aussi malade, va prévenir sa maîtresse qui vient aux renseignements : « N'ayez pas peur, dit Mlle Oubert, c'est un accident ! »

« Il fallait bien coucher quelque part !

« La nuit fut mauvaise; tout mon courage sombrait. Je croyais bien ne pas voir Lourdes. Pourtant, avec le jour, revint l'espérance. J'étais près de la ville bénie... Je serais guérie ou améliorée, et, déjà, je bâtissais des châteaux en Espagne pour le retour. Le voyage fut un peu moins pénible. A midi et quart, nous arrivions à Lourdes. Nous descendions chez Mme Salis, 6, rue Garnavie.

« Sans me reposer, je voulus aller aux piscines, à la procession du Saint-Sacrement. J'avais l'espoir que je guérirais, et je priais avec ferveur.

« Le 16, j'eus le grand bonheur de faire la sainte communion. Je fus ensuite aux piscines, puis au bureau des constatations montrer mes certificats.

« M. le Dr Boissarie me dit : « Faites votre pélerinage, vous reviendrez me voir avant votre départ ! »

« Les douleurs devenaient de plus en plus violentes. A 1 heure et demie je fus mise en voiturette et conduite dans un des lacets du Rosaire pour la procession du Saint-Sacrement. C'était le grand jour, le moment solennel, et les souffrances étaient si violentes que je ne pouvais pas prier. Un moment, je soulevai mon bandeau; le pus coulait en abondance donnant une odeur nauséabonde; ma compagne me dit : « Il me semble que le drain glisse; mais baissez vite votre bandeau, vous pourriez gêner vos voisins ! »

« Le Saint-Sacrement passa et s'arrêta devant ma voiture; de brûlantes larmes coulaient sur mes joues. Je pouvais seulement articuler : « Mon Dieu ! Mon Dieu ! »

« Le Saint-Sacrement passe et, hélas! je n'étais pas guérie! Je souffrais tant que je me demandais avec angoisse si la mort n'allait pas venir. Il n'était pas possible de souffrir davantage. Je n'avais plus espoir de guérir, je demandais seulement la résignation pour moi et la consolation pour ma famille.

« A l'hôpital des Sept-Douleurs, j'appris que les malades n'assisteraient pas à la messe vespérale... Nous rentrâmes rue Garnavie et Mlle Oubert voulut me panser; les linges étaient traversés, le pus coulait non seulement par le drain, mais par-dessus et dessous. Le drain tendait à glisser du côté droit, ce qu'il n'avait jamais fait malgré tous les abcès. Il était d'ailleurs coupé au ras de la plaie.

« Malgré la vive souffrance, je le poussai pour le faire rentrer tout à fait, puis insistant pour que

ma compagne aille à la messe, je m'installai dans un petit jardin-terrasse. Une horloge était devant moi. Fiévreusement, je regardais les aiguilles marcher. Les souffrances devenaient de plus en plus vives. Je ne savais plus quelle position prendre. Finalement j'avais la tête dans mes mains appuyées sur mes genoux.

LA GUERISON

« Six heures sonnent : la messe commençait. Aussitôt, je sentis un calme indéfinissable m'envahir tout entière.Je sentais que quelque chose de grand, de divin s'accomplissait; les larmes coulaient abondantes et pressées sur mes joues. J'aurais voulu courir à la Grotte, me prosterner aux pieds de Marie-Immaculée. Toute souffrance a cessé momentanément; pourtant je ne dis pas : « Je suis guérie ! »

« J'avais peur... Je jouissais du moment présent et je n'osais faire un mouvement, mais je priais avec ferveur et un cantique d'actions de grâces montait de mon cœur à mes lèvres. Combien de temps suis-je restée ainsi? Je ne le sais pas. Peu à peu, je me décidai à toucher mon front, il n'était plus douloureux, même à une forte percussion. Je n'osais pas lever mon bandeau.

« A 7 heures 15, les premières personnes arrivèrent de la messe pour le dîner. Il y avait chez Mme Salis un escalier d'une quinzaine de marches à franchir pour aller dans la rue. Je le descendis d'un seul trait sans aucune souffrance, sans gêne au cœur. Je voulais guetter l'arrivée de Mlle Oubert. « Je veux aller à la Grotte, lui dis-je; il me semble que je suis guérie, je ne souffre plus. »

« Le soir, la ville était pavoisée, illuminée et bien belle, paraît-il. Je ne regardais rien. Je ne voyais rien. Un grand bonheur me remplissait l'âme, je ne pouvais m'en distraire. Quand je pense à ces moments inoubliables, un frisson me secoue encore et des larmes involontaires me viennent aux yeux.

« Comment peut-il y avoir des incrédules, des personnes qui ferment les yeux et doutent du miracle ?..

« Impossible d'arriver à la Grotte; la procession aux flambeaux commençait. Nous rentrâmes rue Garnavie et me couchai sans vouloir encore défaire mon pansement; ce n'était pas un doute; mais après quatorze mois de grandes souffrances, il est si doux de ne plus souffrir.

« Au milieu de la nuit, me dressant sur mon lit, je m'écriai : « Mais je suis guérie, je ne souffre vraiment plus, et je peux prendre telle position qui me plaît ! » Mlle Oubert se lève et alors j'enlève mon bandeau. Le drain est ressorti du côté droit et la boutonnière complètement cicatrisée. Je mets de l'eau de Lourdes, refais mon pansement et la nuit se passe, très calme, mais je ne dors pas, j'étais trop heureuse. Le lendemain matin, le drain entrait toujours du côté droit, et il suintait un peu de sang noirâtre, mais plus de pus. Je pus prendre un bon bol de chocolat, puis j'allai à la messe, aux piscines et au bureau des constatations. Je dis au Dr Boissarie : « Mon drain est sorti d'un côté, il m'est impossible de le remettre. — Ne le remettez pas, continuez votre pélerinage, et revenez me voir avant votre départ. »

« A midi, très bon repas. Je mange avec appétit et de tout, à la grande stupéfaction de ma compagne. Depuis plus de quinze jours, en effet, je ne pouvais plus prendre qu'un peu d'eau.

« L'après-midi, je marche sans fatigue, je visite la Basilique, le Rosaire, j'assiste à la procession du Saint-Sacrement. Vers 5 heures et demie, une fois rentrée à la maison, je veux faire le pansement. Le drain tombe complètement et, pendant que je veux le remettre, la plaie se cicatrise : un petit bourgeon rose existe seulement à l'entrée de la boutonnière. Impossible même d'entrer une petite mèche.

« A partir de ce moment, le pus ne coule plus ni par le nez, ni par la gorge, et ma vision double devient normale.

« La journée du samedi se passe sans incidents. A la piscine, la dame qui me baigne est très impressionnée et elle me demande si je suis allée au bureau des constatations. Sur ma réponse négative : « Mais vous êtes guérie, il faut y aller pour la gloire de la Sainte-Vierge. »

« Je n'ose pas aller trouver le Dr Boissarie — toujours mon ancienne frayeur mal raisonnée — et puis... je redoute un peu la publicité. Le samedi soir, Mlle Oubert envoie à Nogent une carte. « Notre malade va tellement mieux, depuis jeudi soir 6 heures, que c'est merveilleux. La Sainte-Vierge y a mis certainement la main... Je n'ose croire à un miracle et pourtant ! Priez beaucoup. »

« Le dimanche matin, après avoir entendu la sainte Messe, je vais au bureau des constatations. Les médecins présents constatent une légère dépression au niveau des opérations, mais qu'il n'y a plus ni suintement, ni douleur, et la guérison paraît complète. Quel bon, quel inoubliable moment, venant confirmer l'œuvre de la Sainte Vierge !

« Je fus à la Grotte, et à l'endroit même où Bernadette se trouvait lors de la première apparition, je voulus dire le Magnificat.

« J'envoyai ensuite la dépêche suivante : « Dr Boissarie croit guérison. *Magnificat.* »

« Je n'avais plus de bandeau. Notre bonne hôtesse fut si heureuse, si touchée, d'avoir une miraculée dans sa maison qu'elle ne voulut pas recevoir le prix de notre pension du dernier jour. Vers 2 heures, je vis Mgr Grasselli, archevêque de Viterbe, qui me donna une bénédiction spéciale.

« A 5 heures, il fallut dire au revoir à la ville bénie et reprendre la route de Nogent.

« A Bordeaux, je voulus descendre dans le même hôtel. La bonne hésitait à me reconnaître : « N'est-ce pas vous, Mademoiselle, qui étiez si malade ces jours derniers ? — Mais oui, je reviens de Lourdes et je suis guérie. — Que c'est chic ! que c'est chic ! » Et, tout impressionnée, la pauvre bonne oubliait de me donner les choses les plus indispensables.

« Au Mans, à la clinique Bonnière, où j'avais été opérée, grande émotion. Tout le monde veut me voir; je dois aller dans toutes les chambres des malades, et tous pleurent. Une jeune dame me dit : « Je ne croyais pas à Lourdes, mais j'y crois maintenant Oh! j'y crois, Mademoiselle, et j'irai aussi demander ma guérison. » Dans cette clinique, j'avais été opérée sept fois; on me croyait bien perdue.

« Le Dr Chevallier me dit : « Mais vous allez bouleverser tout le monde. Je vous donnerais un certificat des deux mains, des quatre meme, si c'était possible; mais je demande un délai de douze à quinze jours, avant d'engager ma signature. Et, en me quittant : « Il fallait une intervention plus haute que la mienne. » A midi et demi, nous repartons pour Nogent. Il m'est impossible de traduire la joie ressentie à la pension et dans la ville. Tout le monde veut me voir, toucher mon front. Plusieurs incroyants se rendent à l'évidence. Le Dr Moullin, surtout, est transporté. Le 27 juillet, il me délivre le certificat suivant :

« *Je soussigné, docteur en médecine, déclare que Mlle Léonie Lévêque, qui était partie pour Lourdes dans un état à peu près désespéré, est actuellement en aussi bonne santé qu'avant la longue maladie qu'elle a éprouvée : depuis son retour, en effet, la plaie qu'elle portait au front s'est complètement cicatrisée, toute douleur a disparu, même à forte percussion. L'état général est devenu excellent, l'appétit très bon, les troubles visuels ont disparu ainst que les vertiges qu'elle éprouvait; en quelques jours, elle a engraissé de six livres ; elle peut se livrer comme autrefois aux travaux de sa profession, enfin on peut dire qu'actuellement elle est en parfaite santé.*

« Dr Moullin. »

Nogent-le-Rotrou, 27 juillet 1908.

Mlle Lévêque revenait à Lourdes, le 12 septembre, avec le pélermage des institutrices libres de Paris. Il ne restait chez elle aucune trace de sa maladie. Non seulement sa plaie était bien cicatrisée, mais son tempérament était absolument refait. Dans le premier mois, elle avait engraissé de 17 livres. Elle en a gagné 30 à l'heure actuelle. Au bureau des constatations, un grand nombre de médecins l'ont examinée, tous l'ont déclarée bien guérie. M. le Dr Faseuille, de Paris, spécialiste pour les maladies de la gorge et du nez, se trouvait au milieu de nous à ce moment. Il a résumé ses impressions dans un rapport détaillé dans lequel nous lisons que Mlle Lévêque était atteinte d'une sinusite frontale double avec ostéite du frontal qui présente une cicatrice absolument indolore à la pression même énergique, cicatrice dure, et qui paraît (fait extrêmement voyant, on a l'impression que cette cicatrice s'est recouverte d'une peau rosée se colorant à peine quand le reste du visage rougit, et ne rappelant en rien l'aspect d'une cicatrice de deux mois. En la voyant, on a l'impression que cette cicatrice s'est faite depuis longtemps. « On peut affirmer que Mlle Lévêque est radicalement guérie. »

A la suite de nombreuses opérations subies, il y avait eu parfois un arrêt dans la suppuration, une amélioration locale, mais jamais l'économie ne s'était relevée, jamais il n'y avait eu cette reprise générale que nous constations. Mlle Lévêque restait toujours sous la menace de rechutes nouvelles tandis qu'à Lourdes, c'était bien dans son germe que le mal avait été définitivement guéri et son tempérament complètement transformé.

Ce pélerinage d'actions de grâces avait réveillé tous les souvenirs de la journée du 16 juillet. Mlle Lévêque nous dit : « Quelle émotion j'éprouvai en revoyant la Grotte, le petit jardin où je cessai instantanément de souffrir, où je goûtai pendant un moment le bonheur du ciel. Mes compagnes chantaient, pour moi, je ne pouvais que pleurer. Au bureau des constatations, j'ai vu plusieurs évêques qui m'ont bénie. J'ai vu Mgr Angéli, secrétaire de Léon XIII, qui, depuis, a bien voulu m'envoyer la bénédiction du Saint-Père. »

Cette guérison est une des plus importantes que nous ayons constatées. Il y avait une ostéite profonde de l'os frontal. Un médecin qui assistait à l'une des dernières opérations nous disait que lorsque le Dr Chevallier pratiquait le curetage de l'os il avançait avec beaucoup de précautions, craignant d'arriver sur les enveloppes du cerveau, tellement la paroi osseuse était amincie.

La guérison a été instantanée.

Le 16, à 4 heures du soir, Mlle Lévêque entrait dans notre bureau, la tête enveloppée de plusieurs tours de flanelle; le pus suintait à travers les bandes; les personnes qui étaient à ses côtés ,notamment le Dr Thomas, de Bar-le-Duc, nous ont déclaré avoir été incommodées par l'odeur pénétrante qui se dégageait de la plaie.

à 6 heures ,la suppuration s'arrêtait brusquement et un calme absolu succédait aux douleurs intolérables qui la persécutaient sans trêve.

Tout se réunit donc ici : gravité de la lésion, instantanéité de la guérison, pour donner à ce fait un intérêt exceptionnel.

On peut placer la guérison de Mlle Lévêque à côté de celle de Marie Barel. D'un côté, c'est une carie osseuse, de l'autre, une perforation intestinale. Ce sont deux résultats également inexplicables au point

de vue scientifique, car on ne peut en quelques instants refaire une tunique intestinale détruite, une paroi osseuse qui n'existe plus.

Dr Boissarie.

LA VOYANTE DU CARDINAL FESCH

Dans son dernier livre « Autour de Sainte-Hélène », *M. Frédéric Masson fait allusion à une prédiction, fausse d'ailleurs, que le cardinal Fesch aurait recueillie de la bouche d'une voyante allemande, et à laquelle le prélat et la mère de l'Empereur ajoutèrent foi.*

C'est en 1818. Malade, Napoléon demande à ses geôliers un médecin et un prêtre.

Formulée le 22 mars 1818, au lendemain du jour où le gouverneur a interdit à O'Meara l'entrée de Longwood, la demande de l'Empereur a été accueillie le 10 août par le gouvernement anglais. Lord Bathurst a laissé au cardinal Fesch, agissant au nom de Madame-mère, le choix d'un prêtre catholique romain et d'un médecin français *d'une réputation établie* : on pourra également envoyer un maître d'hôtel et un cuisinier pour remplacer un mort et un rapatrié. Pour le médecin, un choix paraissait s'imposer : celui du praticien distingué qui, après avoir suivi l'Empereur durant la campagne de 1814, l'avait accompagné à l'île d'Elbe, avait rempli pendant les Cent-Jours les fonctions de premier médecin, et n'avait renoncé au voyage de Rochefort que sur l'injonction formelle de son maître, à cause du mandat de Représentant qu'il avait à remplir. Non seulement Foureau de Beauregard se tenait aux ordres de l'Empereur, mais, pour être plus à portée de les solliciter et de les recevoir, il était venu en Italie servir dans la maison d'un des Bonaparte. Sa nomination ne faisait doute pour aucun des fidèles. Fesch en décida autrement : il désigna un jeune homme corse, point docteur, pas même médecin, employé en second dans l'académie chirurgicale de Florence où il répétait l'anatomie. De même, point de prêtre français : un Corse, de soixante-cinq ans, anciennement curé au Mexique, venu en 1814 de Corse à l'île d'Elbe, pour y être aumônier de Madame-mère, et, en cette qualité, l'ayant suivie à Paris. Il avait déjà subi une ou deux attaques d'apoplexie et « parfois, il ne pouvait pas s'exprimer ». Vu les infirmités de ce Buonavita, Fesch lui adjoignit un autre prêtre corse, très jeune, sur lequel il n'avait pris aucun renseignement. La princesse Pauline, s'étant réservé le choix du cuisinier, a donné le sien, ancien page de cuisine aux Tuileries, et le maître d'hôtel est aussi un ancien serviteur de la famille.

Les décisions prises par Fesch et confirmées par Madame semblaient inexplicables; l'itinéraire tracé aux membres de la petite caravane n'eût point été différent s'il eût été calculé à dessein pour retarder indéfiniment leur embarquement. Aussi bien, n'était-ce pas le but que se proposaient Fesch et sa sœur ? A quoi bon médecin, prêtres, cuisiniers, maître d'hôtel iraient-ils à Sainte-Hélène, puisque l'Empereur n'y était plus ? « Je ne sais, écrit Fesch à Las Cases le 5 décembre 1818, quels moyens Dieu emploiera pour délivrer l'Empereur de sa captivité, mais je ne suis pas moins intimement convaincu que cela ne peut pas tarder. J'attends tout de lui : et ma confiance est pleine; » et le 27 février 1819, dévoilant une partie de son secret, il écrit : « Quelqu'un nous assure que, trois à quatre jours avant le 19 janvier, l'Empereur a reçu la permission de sortir de Sainte-Hélène, et que les Anglais le portent ailleurs. Que vous dirai-je ? Tout est miraculeux dans sa vie, et je suis très porté à croire encore ce miracle. D'ailleurs, son existence est un prodige et Dieu peut continuer à faire de lui ce qui lui plaît. »

Ce quelqu'un qui a révélé à Fesch et à Madame que l'Empereur a été enlevé de Sainte-Hélène, non par les Anglais, mais par les anges, est une voyante allemande qui s'est complètement emparée de leur esprit et qui, de 1818 à 1821, sans que rien puisse altérer leur aveugle confiance, les bercera de ses contes bleus, s'interposera entre eux et la vérité et les fera vivre de mensonges. C'est là l'ironie suprême. Au moment où l'Empereur peut recevoir des siens les secours matériels et moraux qui lui adouciraient le suprême départ, où l'Angleterre le permet, où les rois y consentent, que lui envoie Fesch ? Pour le corps, un barbier corse, le plus mal éduqué, le moins exact à son devoir, le plus ignorant dans sa profession; pour l'âme, un vieux prêtre hébété et aphone, avec un jeune qui sait à peine lire et écrire !

L'autorisation du ministère anglais était en date du 10 août 1818; la petite caravane ne partit de Rome qu'à la fin de février 1819; elle arriva à Sainte-Hélène le 20 septembre. L'Empereur, dont l'état était déplorable, jugea au premier coup le médecin et les prêtres : ils ne pouvaient lui être d'aucun secours. Qu'importait aux souverains, puisqu'il n'était pas malade ! Qu'importait à Madame et à Fesch, puisqu'il n'était plus à Sainte-Hélène ! « Quoique les gazettes et les Anglais, écrit Fesch à Las Cases, veulent toujours insinuer qu'il est à Sainte-Hélène, nous avons lieu de croire qu'il n'y est plus; et, bien que nous ne sachions ni le lieu où il se trouve, ni le temps où il se rendra visible, nous avons des preuves suffisantes pour persister dans nos croyances... Il n'y a pas de doute que le geôlier de Sainte-Hélène oblige le comte

Bertrand à vous écrire comme si Napoléon était encore dans les fers, mais nous avons des certitudes supérieures... »

De quelle voyante s'agit-il? Un de nos lecteurs pourrait-il nous renseigner à ce sujet?

PRÉTENDUE MAISON HANTÉE

A propos des prétendus phénomènes de hantise qu'une dépêche de Montpellier nous avait signalés, nous avons reçu de notre confrère ,M. Léon Combes, la lettre suivante :

Montpellier, le 22 novembre 1908.

Mon cher Confrère,

Très pris ces jours derniers par l'organisation de plusieurs conférences qui ont été données sous les auspices de la Société d'Etudes Psychiques de Montpellier, je n'ai pu lire plus tôt le numéro de votre *Revue* de la deuxième quinzaine de ce mois dans lequel vous parlez d'une maison hantée située rue de Laverune, à Montpellier.

Si cela peut vous intéresser, voici les renseignements que la commission d'études extérieures de la Société d'Etudes Psychiques dont je suis le secrétaire général a recueillis immédiatement et sur place dès qu'elle a eu connaissance de cette maison hantée :

Trois jours de suite, dans une chambre fermée à clef, assurent les locataires, une commode fut trouvée drapée d'une grande nappe à la façon d'un autel, nappe ayant été prise dans une armoire, fermée à clef également.

Sur cet autel improvisé deux bougies dans des chandeliers — bougies qui ne se trouvaient pas auparavant dans cette chambre, assure-t-on encore — encadraient une assiette remplie d'eau en laquelle trempait une branche de laurier, et derrière cette assiette, appuyé au mur, un christ.

Les locataires de cet appartement — de pauvres commerçants de faubourg — effrayés de ce saisissant appareil qui fut dressé trois jours de suite, à la même heure,entre 5 heures et 6 heures du soir, n'osèrent plus coucher dans cet appartement. Ils passèrent les nuits dans leur magasin au rez-de-chaussée.

Dès que la commission d'études de la Société, composée de MM. les Drs B... et V... de la Faculté de Montpellier, Tirat, président de la Société Astronomique, et votre serviteur et collaborateur,fut intervenue, s'offrant de demeurer seule dans la maison pour étudier les phénomènes — ce qui lui fut du reste refusé — tous les phénomènes cessèrent comme par enchantement.

Veuillez agréer, mon cher Confrère, mes salutations confraternelles et distinguées.

LÉON COMBES.

Il semble d'après cette lettre que les phénomènes n'ont rien de réel.

ÇA ET LA

Le fantôme de Villanueva de Gallego

A trois lieues de Saragosse se trouve le bourg de Villanueva de Gallego, localité agricole très fertile. C'est près de là que se produit, depuis quelque temps, un phénomène qui met en émoi toute la population. Il y a un mois environ, sur le tard, un cultivateur conduisant en voiture deux petites filles, aperçut, ainsi que les enfants, une forme extraordinaire, aux gestes extravagants. Le cheval prit peur, les enfants furent épouvantés et l'homme ne le fut pas moins. Arrivé au terme de sa course, le paysan essaya de cacher le fait pour ne pas devenir l'objet de l'hilarité et des moqueries des autres; mais les petites filles, avec l'ingénuité de leur âge, racontèrent tout. Peu de personnes ajoutèrent foi au récit. Mais trois ou quatre jours après, vers neuf heures du soir, un jeune homme passant par là, avec une planche sur l'épaule, pour traverser des fossés d'irrigation, vit se présenter devant lui le même fantôme; épouvanté, il laissa tomber sa planche et se sauva vers le village; mais en route il rencontra l'employé de la station du chemin de fer; il lui raconta la chose, mais celui-ci lui répondit que si l'apparition se présentait à lui, il tirerait dessus. A peine eut-il prononcé ces paroles que le fantôme un coup de revolver; le fantôme disparut momentanément, se présenta. L'employé, plus ou moins surpris, tira dessus mais ne tarda pas à reparaître. L'employé fit la manœuvre qu'il avait à faire et retourna à la station.

Quelques jours après, le domestique du moulin, allant au village, vit le même fantôme, exécutant des mouvements grotesques, allongeant et raccourcissant ses bras, courant de ci et de là. Le domestique eut le courage de l'interpeller : « Si tu es un homme, viens donc ici ». Le fantôme continua à le suivre avec ses gesticulations et alors le domestique tira sur lui trois coups, sans que rien ne changeât dans son allure; plus ou moins effrayé, il se hâta vers le village.

Depuis plusieurs nuits, ce fantôme s'approche très près du village, en faisant les mêmes gestes et les mêmes mouvements macabres. C'est en vain qu'on tire sur lui.

Une prophétie accomplie

Il y a quelques années, en juillet, un jeune garçon, George Hayes, manifesta, devant M. Wen Russel, le désir d'aller se baigner dans les lacs voisins. Mais ce dernier dit à George Hayes et à ses camarades : « Mes garçons, je vous engage à ne pas aller au lac, car je sais qu'il y en a parmi vous qui se noieront. J'ai rêvé à deux reprises différentes, la nuit dernière, que deux d'entre vous allèrent au lac et je les vis tous deux aller au fond et lutter contre la mort; ne vous y risquez pas ». George entraîna quand même les autres en disant : « Ce sont là des histoires absurdes ». Ils partirent au nombre de sept au moins et revinrent sans accident. Mais le lendemain, George Hayes et Can Cleve se rendirent au lac de l'ouest pour nager. George fut pris d'une crampe dans l'eau et coula; il remonta, appelant au secours; son camarade plongea pour le repêcher, mais n'y parvint pas et eut de

la peine à se sauver lui-même. On retira le corps de George et on le transporta dans la maison de M. Russel. Etait-ce prophétie ou vision de la part de ce dernier ?

Le portrait ressemblant

Sous ce titre le *Berliner Zeitung*, du 2 septembre 1908 a rapporté ce qui suit :

Le peintre Hubert Kerkomer a eu une curieuse histoire avec l'une de ses dernières œuvres. Sa « Letzte Musterung » fut exposée à l'Académie; peu après l'ouverture de l'exposition, il reçut un beau matin une lettre d'une dame qui lui était complètement inconnue. Cette dame venait de perdre sa mère et exprima au peintre son étonnement que feu sa mère lui avait fait faire son portrait à son insu. Or, la tête de la vieille dame est simplement une création fantaisiste de l'artiste; il en fit part à la dame éplorée, celle-ci demanda aussitôt au peintre un rendez-vous et mit devant ses yeux une peinture à l'huile de sa mère, dont l'œuvre de Kerkomer était la copie fidèle.

Kerkomer certifie que jamais il n'avait vu la dame dont il avait fait le portrait !

Apparition peu de temps après la mort

Une jeune fille anglaise, Miss Wilson, se trouvait dans un couvent de Belgique. Un samedi, tandis que montée sur une échelle elle époussetait une statue dans la chapelle, elle eut la vision d'une ancienne élève de ce couvent, revêtue d'un costume de nonne, qui venait la chercher, la conduisait dans une autre chapelle, où elle prenait place sur un banc. Aussitôt elle voyait son parrain, le capitaine Oldham se présenter à elle, les traits décomposés par une horrible souffrance, et lui dire qu'ayant demandé la main d'une certaine dame et ayant subi un refus, il s'était suicidé et la suppliait de prier pour lui, convaincu que cette preuve d'intérêt lui ferait beaucoup de bien. Puis elle se réveilla, toute surprise de se trouver toujours sur son échelle et tellement pâle, qu'une religieuse qui se trouvait là la fit sortir et garder le lit pendant quelque temps. Elle pria ardemment pour son parrain, dont elle n'apprit la mort que quelques jours plus tard par une lettre venue d'Angleterre, lui annonçant une mort subite sans aucun détail. Les jours suivants le même fantôme se présenta à elle, entre 4 et 5 heures du matin. Il ne parla plus désormais, mais sa figure paraissait de moins en moins malheureuse. La jeune fille étant revenue passer ses vacances en Angleterre dans sa famille, la vision cessa.

En réalité le capitaine s'était suicidé le *mercredi* et la vision eut lieu le *samedi* suivant, jour des obsèques, et le professeur Barrett qui rapporte ce fait, s'assura, par une enquête sévère, que la nouvelle du décès n'avait pu parvenir à la jeune voyante par aucun moyen.

Une profonde affection unissait le parrain et sa filleule.

Teint et caractère

Les hommes qui ont le teint rouge sur fond jaune sont très gais dans le monde, mais tristes, capricieux, méticuleux dans l'intimité; ceux, au contraire, qui ont le teint rose sur fond blanc sont calmes dans le monde, mais méchants, emportés, exigeants dans l'intimité; efinn, ceux dont le teint est brun, sur fond rouge, sont violents, soupe au lait en public, mais gagnent à être intimement connus.

Apparition au lit de mort

Le fait suivant est emprunté au livre du Dr C.-G. Ruete, recteur de l'Université de Leipzig, sur « L'Existence de l'âme. » (Leipzig 1863, p. 95). — Deux jeunes dames très distinguées de Gottingue, Dr P. et Mlle W., qui ne se connaissaient que de vue, pour s'être rencontrées lors de leurs fréquentes sorties, étaient toutes deux phtisiques, et le Dr Ruete les soignait toutes deux. Chacune lui demandait habituellement des nouvelles de l'autre. La maladie de Mlle W. avait une marche plus rapide que celle du Dr P. et était incapable de quitter le lit, alors que l'autre sortait encore. Or, une nuit à 2 heures, le Dr Ruete fut appelé à la hâte auprès du Dr P., et la trouva rendant le dernier soupir; elle avait été frappée de congestion cérébrale. A son retour, passant devant la maison de Mlle W., il pensa la visiter et fit le signal habituel pour prévenir de son arrivéé de nuit. La mère vint à sa rencontre dans un grand état de frayeur; il y a une demi-heure, sa fille, se réveillant d'un léger assoupissement, se dressa sur son lit, s'écriant que P. venait de mourir et lui était apparue dans une forme toute transfigurée, s'était penchée aimablement sur elle et lui avait dit qu'elle mourrait le même jour et qu'elles partiraient toutes deux ensemble. En entrant dans la chambre, le Dr Ruete trouva Mlle W. assise dans son lit, les joues rouges, le front moite, mais tranquille et dans les meilleures dispositions d'esprit. Elle lui raconta sa vision ,puis devint de plus en plus faible et mourut dans la journée. Le moment de la vision avait coïncidé exactement avec celui de la mort du Dr P., que personne en ville, sauf ses parents et le docteur, ne pouvait connaître. (Light, 1er août 1908.)

A TRAVERS LES REVUES

LES SÉANCES DU MÉDIUM KEELER

Mme Lilian Witting rend compte dans le *Messager de Liége*, de plusieurs séances intéressantes du médium américain Keeler, auxquelles il lui fut donné d'assister: Nous extrayons de cette relation le passage qui suit :

Le clou de cette séance et qui m'a toujours hantée depuis est le fait suivant : Jetant par hasard un coup-d'œil au-dessus de mon épaule sur le miroir de la cheminée, j'y vis réfléchie la figure d'un homme ayant son chapeau sur la tête. Me retournant instantanément, supposant que quelqu'un était entré dans la chambre, je ne pus voir personne; la porte étant fermée et personne ne pouvait être entré. Comme je décrivis cette figure à Mme Moulton, celle-ci sembla grandement intéressée, mais ne suggéra aucun nom, seulement elle me questionna beaucoup sur les détails, et ensuite, rentrée avec elle à sa résidence, elle me donna un boîte avec des photographies en disant : « Regardez si l'homme que vous avez vu se trouve parmi celles-ci. » Je découvris promptement la figure identique,

avec un chapeau sur la tête dans la photographie, comme celle que j'avais vue par réflexion dans le miroir, et c'était la photographie de Wilkie Collins.

Je crois devoir ajouter que je n'avais jamais vu M. Collins, sa mort étant arrivée, je crois, en 1889, avant ma première visite à l'étranger, qui eut lieu en 1896.

Je fis la description de cette séance au docteur Hodgson qui me reprocha d'avoir été chez M. Keeler qui, d'après lui, était un truqueur... Je sais que le Dr Hodgson était parfaitement sincère en disant cela, mais je crois qu'il était dans l'erreur et que très probablement il sait maintenant qu'il en est ainsi. L'effet de ses paroles, néanmoins, me décida à retourner chez M. Keeler, seule, pour une séance absolument privée, et de l'observer minutieusement. Il en fut ainsi et les messages que je reçus, n'importe d'où ils vinrent, me donnèrent l'assurance qu'ils ne provenaient pas de M. Keeler. Ceci fut mon expérience préliminaire avec ce médium.

Pendant l'hiver de 1904-05, je me trouvais à Washington et domiciliée dans le même hôtel avec M. et Mme Franklin-Simmons, de Rome, qui y passaient la saison. M. Simmons avait eu antérieurement des séances avec M. Keeler et s'intéressait grandement à l'étude de ces phénomènes. Nous nous rendîmes ensemble à plusieurs des séances publiques que M. Keeler donnait le soir dans sa demeure... Vingt à vingt-cinq personnes s'y trouvaient chaque fois réunies. Un petit réduit dans une encoignure de la chambre, fermé par un rideau, était utilisé comme un cabinet, à l'intérieur duquel se trouvait une petite table avec un tambourin ou une guitare, ou les deux à la fois. La société avait toute liberté pour examiner cette petite alcôve à son contentement et de s'assurer qu'il n'y avait là aucune mécanique. Pour les messages, M. Keeler, avec deux autres personnes, choisies parmi la société, se plaçaient devant le rideau. Bientôt, on entendait des coups frappés, le bruit du tambourin et une conversation générale dans l'alcôve. Une main et bras — jusqu'au coude — fut poussée à travers le rideau de cretonne, la main s'agitait comme pour écrire. On avança un crayon et un carnet et la main se mit à écrire message sur message avec une rapidité vertigineuse, déchirant page après page et les jetant sur le parquet. La lumière de la chambre, très atténuée, était suffisante néanmoins pour se rendre compte du procédé. Presque chaque personne présente reçut des messages. On les ramassait, quelqu'un de la société allait les déchiffrer près de la lampe placée dans un coin et par la signature on parvenait généralement à connaître le destinataire. Pour ces messages, aucune question n'avait été demandée préalablement par écrit comme dans les séances privées par l'écriture directe sur ardoise.

Une dame présente était complètement étrangère à tous ceux qui se trouvaient là. Elle était venue sans donner son nom, payant simplement un dollar pour avoir une chaise. Arrivée depuis quelques jours de la Californie elle n'avait jamais vu auparavant M. Keeler. Elle avait perdu récemment sa fille unique, et un message de cette fille fut écrit pour elle, signé avec le nom de sa fille, par la main qui sortait du rideau. Ceci est un type de l'expérience que d'autres ont constatée dans le cours de ces soirées. M. Simmons avait une sœur nommée Addie qui était décédée il y a quelques années. Il reçut un message signé de son nom. Mais plus que cela. Il y avait des soirées où plusieurs mains sortaient du rideau : des mains d'hommes, de femmes, et différant les unes des autres précisément comme pourraient différer les mains d'une douzaine de personnes quelconques. Quelques-unes portaient des manches; une délicate main de jeune fille avait une manchette de soie rouge avec dentelle que la mère reconnut comme ayant appartenu à une robe portée par sa fille.

On entendait aussi des voix, dont l'une prétenduement celle d'un matelot qui avait été noyé. Cette voix, rude et désagréable, parlait parfois pendant dix minutes.

Aux séances de matérialisations, les formes sortaient du cabinet et une de cel'es-ci, qui était prétenduement le général Grant, vint près de M. Simmons et lui parla. La forme correspondait avec la stature du général que M. Simmons, étant jeune, avait bien connu au début de sa carrière d'artiste; au commencement de la guerre civile il avait passé deux semaines au camp avec le général Grant, profitant des minutes que celui-ci pouvait lui consacrer pour modeler son buste. Plus tard, il sculpta une grande statue du général qui est maintenant dans la Statuary Hall du Capitole, à Washington. Une amitié durable fut la suite de ces relations entre le sculpteur et le grand général. Il est donc assez naturel que ce dernier soit venu auprès de M. Simmons.

Pour décrire en détail tous les phénomènes dont nous fûmes témoins dans une série des séances du soir, il faudrait trop de place... L'essence de ces séances particulières est que leur origine, quelle qu'elle soit, est en dehors de toute manipulation de la part de M. Keeler. Il n'est certainement pas « une fraude », dans le sens d'une tromperie intentionnelle. Seulement, les messages reçus avec ce puissant médium, tant dans les séances publiques que privées n'ont pas en général une grande signification, Naturellement, le moqueur dira que *tous* les messages n'ont guère d'importance, mais ceci n'est pas la vérité. Par Mme Piper et Mme Soule, de Boston, des messages remarquables et de grande importance formant des preuves absolues d'identité, ont été reçus en trop grand nombre pour les narrer en détail. J'ai fait remarquer à M. Keeler même que des preuves de ce genre étaient données rarement par lui, mais ce médium, qui est toujours très courtois et sincère, n'en connaît pas la raison. Il est seulement, dit-il, le transmetteur, comme le serait l'employé du télégraphe qui copie un message, mais qui n'est en aucune façon responsable de son contenu et de ses qualités.

Plus que tout autre phénomène que j'aie jamais vu, ceux des séances de Keeler m'induisent à croire que ce sont là des produits de ce monde intermédiaire entre le matériel et l'éthérique et qu'ils sont le fait d'êtres autres que ceux qu'on attend, quoique avec des exceptions. L'incident de Wilkie Collins est un de ceux qu'on pourrait expliquer difficilement, à moins de l'attribuer à la présence de Collins lui-même. Mais *comment* cette forme invisible put-elle, pour un instant, devenir aussi visible dans le miroir qu'aurait pu l'être celle de tout homme qui se serait promené dans la chambre ? Je veux seulement me borner ici à poser ces problèmes, sans être à même de pouvoir y apporter une solution...

Lilian WITTING,
Hôtel Bellevue, 39, avenue de l'Opéra, Paris.

Le Gérant : GASTON MERY.

Paris. — Imp. R. TANCRÈDE, 15, rue de Verneuil.
Téléphone 724-78